

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-02
CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES

AUX PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 12 novembre 2024, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Catherine a adopté le projet de règlement numéro 2014-02 « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-00 CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES DE FAÇON À MODIFIER LE CONTENU D'UNE DEMANDE ET À RÉFÉRER AU RÈGLEMENT DE TARIFICATION EN VIGUEUR ».
2. La zone concernée par le projet de règlement est l'ensemble du territoire de la ville de Sainte-Catherine.
3. Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Une assemblée publique de consultation sera tenue par le conseil le **3 décembre 2024 à 18 h** dans la salle du conseil de l'hôtel de ville au 5465 boulevard Marie-Victorin, Ville de Sainte-Catherine.
5. Le projet de règlement peut être consulté aux Services juridiques et greffe, sis au 5465 boulevard Marie-Victorin, Sainte-Catherine, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 13 h ou en consultant le site internet de la Ville, dans la section *Avis publics*.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service de l'aménagement du territoire et développement économique, au numéro (450) 632-0590 poste 5130.

Donné à Sainte-Catherine, ce 25 novembre 2024



Audrey-Maude Parisien, notaire
Greffière et directrice des Services juridiques